



Règlement de Consultation

Etude de faisabilité et de programmation pour l'évolution du site des Maisons des Rochers à Graufthal-Eschbourg

Article 1 : Objet de la consultation :

L'objet de la présente consultation concerne la réalisation d'une étude de faisabilité et de programmation.

Article 2 : Type de consultation :

Le présent marché est passé selon la procédure adaptée en application des articles 26 et 28 du code des marchés public.

Article 3 : Organisation de la Maîtrise d'ouvrage :

Le Maître d'ouvrage est :

Communauté de Communes du Pays de La Petite Pierre

2A, rue du Château

67290 LA PETITE PIERRE

Tél. : 03 88 70 42 07 – Fax : 03 88 70 40 09

Contact : Monsieur Richard Mathevo

Article 4 : Offre de candidatures :

Cf le Cahier des charges joint au présent document.

Les documents devront être retournés complets pour le 15 octobre 2010 à 12 h.

Article 5 : Critères d'appréciation des candidatures :

- Adéquation des moyens techniques et humains aux besoins de l'étude : qualification et références des intervenants (60 %)
- Prix (40 %)